

Expansion des services de garde d'enfants pour les travailleurs et travailleuses de services essentiels

Le 1er avril 2020

Le gouvernement élargit l'admissibilité de certaines garderies agréées afin d'offrir des services de garde d'enfants à tous les travailleurs et travailleuses des services de base.

En plus d'être offert aux travailleurs et travailleuses de la santé de première ligne, des personnes travaillant dans des infrastructures critiques et aux premiers intervenants, les services de garde d'enfants sont maintenant accessibles à toute personne travaillant dans les domaines critiques, identifiés comme essentiels, par le gouvernement. Une liste complète de ces services est disponible [ici](#) (en anglais seulement).

« L'accès aux services de garde d'enfants ne devrait pas être un obstacle pour ceux qui font le travail nécessaire pour maintenir les services essentiels pour tous les Albertains et toutes les Albertaines. Nous sommes reconnaissants envers les travailleurs qui continuent à faire leur travail et nous remercions les exploitants de services de garde d'enfants de prendre les mesures nécessaires pour fournir ce service important. »
Rebecca Schulz, ministre des Services à l'enfance

Les parents qui travaillent dans ces domaines peuvent communiquer avec les garderies ouvertes dans leur communauté. Une liste à jour de ces centres se trouve sur le site alberta.ca/COVID19 (sous la rubrique Info for Albertans – en anglais seulement). Elle sera mise à jour au fur et à mesure que de nouvelles garderies seront rouvertes.

Jusqu'à présent, des garderies à Calgary, Edmonton, Devon, Fort McMurray, Fort Saskatchewan, Grande Prairie, Lethbridge, Medicine Hat, Red Deer et Stony Plain ont été rouvertes. Dans l'ensemble, ces garderies ont atteint huit pour cent de leur capacité d'accueil, ce qui permet d'élargir l'admissibilité des parents d'accéder à ces services.

Le gouvernement de l'Alberta ouvre des places dans quatre autres collectivités et travaille avec le ministère des Affaires municipales, l'Association des municipalités urbaines de l'Alberta (Albertan

Renseignements connexes

[Alberta's COVID-19 response](#)
(en anglais seulement)

[Listing of Essential Services](#)
(en anglais seulement)

[List of reopened child care centres](#) (en anglais seulement)

Demandes des médias

[Lauren Armstrong](#)

780-203-2527

Attachée de presse, ministère des Services à l'enfance

Urban Municipalities Association) et les municipalités rurales de l'Alberta (Rural Municipalities of Alberta) pour identifier où il existe d'autres besoins.

Les garderies seront limitées à une capacité de 30 personnes, y compris le personnel, et elles devront adhérer à des pratiques d'assainissement strictes, selon les instructions précises de la Dre Deena Hinshaw, médecin hygiéniste en chef de l'Alberta.

Les parents qui en ont droit, recevront une aide financière et les garderies appliqueront leur tarif habituel, dans les limites du raisonnable. Selon les instructions de la Dre Hinshaw, les parents admissibles devraient seulement accéder à ces services de garde d'enfants si c'est la seule manière pour eux de pouvoir se rendre à leur travail dans un secteur de services de base.

Comme ce processus implique une incertitude pour les programmes de services de garde d'enfants, les garderies recevront une compensation financière lorsqu'une place rouverte demeure vacante. Elles recevront également jusqu'à 500 dollars pour l'achat de produits de nettoyage.

Toutes autres garderies agréées doivent demeurer fermées. Les garderies en milieu familial peuvent rester ouvertes, mais sont limitées à six enfants, sans compter les propres enfants des exploitants.